

FORMATION

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (SCHOOL COACHING)

Pour des enfants et adolescents avec
TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)



Projet personnalisé d'insertion scolaire

Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF PL

PUBLIC

Accompagnant, Médecin scolaire, Psychologue scolaire, Educateur spécialisé, Moniteur-éducateur, Aide Médico-Psychologique, Orthophoniste, Psychomotricien, Professeur d'école, de collège et de lycée, Enseignant spécialisé, Directeur d'établissement scolaire, d'établissement médico-social, Assistante Sociale, Ergothérapeute...

DATES DES SESSIONS DE FORMATION

29 et 30 octobre 2019

LIEU DE FORMATION

Cabinet de Psychologie ESPAS-IDDEES
3, rue Victoire-Américaine
33000 BORDEAUX

CONTACTS / RENSEIGNEMENTS

Jean-Louis ADRIEN

20, rue de la Verrerie - 33000 Bordeaux

Tél : 06 62 62 36 70

Email : jeanlouisdornat@gmail.com

FORMATEUR

Jean-Louis ADRIEN, Professeur Emérite à l'Institut de Psychologie de l'université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, Psychologue clinicien, spécialisé autisme.

Maria Pilar GATTEGNO, Psychologue clinicienne, Docteur en psychologie de l'Université Paris Descartes, Experte dans l'accompagnement scolaire des enfants avec TSA, Fondatrice du Programme IDDEES. Cabinet de Psychologie ESPAS-IDDEES, Bordeaux.

TARIFS

Etablissements	400 €
Individuels	350 €
DUREE	
2 jours	12 h

A l'issue de cette formation, le stagiaire connaîtra les modalités de l'accompagnement spécifique d'enfants et d'adolescents avec TSA qui sont scolarisés en école maternelle, primaire ou au collège. Il connaîtra également les différentes techniques et méthodes pour effectuer les apprentissages personnalisés et pour soutenir l'autonomie et la communication sociale de l'enfant, en lien avec la famille. Il saura également aider aux décisions d'orientation et de nouveaux aménagements : poursuite de la scolarité en milieu ordinaire, orientation vers un établissement spécialisé.

Programme de formation

Jour 1 – 9h-12h – 13h30-16h30

Qu'est-ce que l'inclusion scolaire d'un enfant avec TSA

- Historique
- L'école inclusive

Avant l'inclusion scolaire : Evaluation des compétences cognitives, socio-adaptatives, d'autonomie sociale de l'enfant avec TSA

- L'évaluation étape nécessaire et indispensable à plusieurs niveaux d'intervention :
 - Diagnostic, niveau de développement et des compétences, de l'autonomie personnelle, familiale et sociale
 - Programme d'accompagnement personnalisé : détermination des axes de l'intervention individuelle à l'école, collège, lycée.

L'enfant avec TSA à l'école, au collège, au lycée

- Organisation pratique de l'inclusion scolaire : la famille, relations avec les académies (conventions), les établissements scolaires, les enseignants et autres personnels.
- Difficultés liées à l'inclusion scolaire : intolérance, harcèlement physique et relationnel, mise à l'écart, exclusion. Informations aux enfants et organisation d'un tutorat

Jean-Louis ADRIEN et Maria Pilar GATTEGNO

Jour 2 – 9h-12h – 13h30-16h30

L'enfant TSA à l'école, au collège, au lycée

- Solutions : contrat, cahier de liaison, réunions, communications.
- Les techniques d'intervention individualisée.
- Accompagnement permanent.
- La supervision du projet, en lien avec l'équipe éducative et la famille.

Présentation d'expériences d'inclusions scolaires d'enfants avec TSA (avec support vidéo)

- Etude des bilans - Elaboration des projets d'accompagnement
- L'accompagnement concret et la remédiation cognitive et sociale
- Suivi et évaluation du projet scolaire et préprofessionnel

Maria Pilar GATTEGNO

Bulletin d'Inscription à la Formation



ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (SCHOOL COACHING) POUR DES ENFANTS ET ADOLESCENTS AVEC TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

A adresser par courrier postal ou par mail :

**Jean-Louis ADRIEN - 20, rue de la Verrerie
33000 Bordeaux**

E-mail : jeanlouisdornat@gmail.com - Tél : 06 62 62 36 70

Lieu de Formation

**Cabinet de Psychologie ESPAS-IDDEES
3 rue Victoire-Américaine - 33000 BORDEAUX**

Formation susceptible d'être prise en charge par le FIFPL

Dates des sessions de formation

29 et 30 octobre 2019

COORDONNÉES DU STAGIAIRE

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
CP :	Ville :
Téléphone :	
E-mail professionnel :	
	@
Diplôme professionnel :	
Numéro ADELI :	
Lieu d'exercice professionnel :	
E-mail professionnel :	
	@

Groupe de 15 personnes au maximum par session

TARIFS DE FORMATION		Cocher la case correspondant à votre situation
Etablissements	400 €	
Individuels	350 €	
Etudiants (Justificatif d'inscription)	250 €	

Prise en charge par vous-même, à titre individuel

Prise en charge par un employeur ; dans ce cas, indiquer ci-dessous :

Nom de l'établissement : _____

Service : _____

Nom du responsable signataire de la convention : _____

Nom du chargé de suivi de votre dossier : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Adresse de facturation :

Identique à l'adresse sur la convention

Autre : _____

Téléphone : _____

E-Mail du chargé de suivi de votre dossier :

_____@_____

Une convention de formation professionnelle (établissement) ou un contrat de formation professionnelle (individuel et étudiant) est adressé après réception du bulletin d'inscription.

Règlement par chèque à l'ordre de	Jean-Louis Adrien : 20, rue de la Verrerie 33000 Bordeaux			
Règlement par virement	Code Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
	10907	00327	36019622118	48
IBAN = FR76 1090 7003 2736 0196 2211 848				
Adresse SWIFT-Code International Banque (BIC) : CCBPFRPPBDX				